

11 mars 2021

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### L'application star't : disponible dès maintenant !

Marre d'être bloqué dans les embouteillages pour aller et revenir du travail ? La ligne de covoiturage star't ouvre à tous, passagers comme conducteurs. Covoiturez entre Le Rheu, Pacé, Cesson Sévigné et Saint-Grégoire.

#### Appel aux conducteurs

Gratuite, pratique et intuitive, l'application star't vous permet, en tant que conducteur, de déclarer vos trajets quotidiens. Vous êtes indemnisé de 1€ pour chaque trajet déclaré, avec ou sans passager ! En vous aidant à covoiturer malin au quotidien, star't permet d'être moins solo dans nos autos en particulier pour les trajets domicile-bureau.

#### Vous préférez être passager ?

C'est également via l'application mobile que vous pouvez faire vos demandes de trajet, une fois rendu à un arrêt star't. Les demandes de trajets peuvent aussi se faire via l'envoi d'un simple SMS.

INFO + : startcontact@star.fr - 04 81 92 27 04 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 7h à 20h  
[www.star.fr/se-deplacer/start](http://www.star.fr/se-deplacer/start)

### France Service

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec Internet ? La ville est labellisée France Service et vous accompagne dans vos démarches. RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques, des agents formés vous donnent un premier niveau d'information et vous accompagnent dans les démarches en ligne.

L'espace France Service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous au 0299231923.

### Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice reçoit les habitants sur rendez-vous, le premier mardi de chaque mois, en mairie, de 13h30 à 17h30. Si vous souhaitez avoir un conseil et entamer une procédure à l'amiable vous pouvez contacter la mairie au 02 99 23 19 23 pour prendre rendez-vous.

### Appel citoyen pour devenir bénévole

L'augmentation, nécessaire, du nombre de centres de vote (passant de 2 à 5) a pour conséquence un besoin accru de bénévoles pour le déroulement des futures élections que la Ville devra organiser. Une centaine de personnes devront se mobiliser, en plus des agents municipaux et des élus. Pour quelles missions ? Accueil des électeurs, vérification de détention des cartes d'électeur et carte nationale d'identité (pièces obligatoires pour voter), listes d'émargement et dépouillement en fin de journée. Votre mobilisation durant une journée d'élection varie entre 2h30 et 2h45, en dehors du dépouillement. Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour agir en tant que citoyen ? Aucune connaissance particulière n'est requise, vous pouvez contacter le service Élections de la ville pour vous faire connaître dès à présent pour les élections qui auront lieu le 20 et 27 juin prochain.

## VIE CULTURELLE

### La Médiathèque est ouverte

Si la consultation sur place n'est pas possible et les gestes barrières indispensables, la Médiathèque Paul Ruaudel vous accueille en mode dynamique pour emprunter des livres, DVD, CD, vinyles... pour vous évader depuis chez vous !

Horaire d'ouverture :

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Jeudi : 15h30-18h

Vendredi : 15h30-19h (pendant la période de couvre feu fermeture à 18h)

Samedi : 10h-12h / 14h-17h

Pour consulter les collections rendez-vous sur le portail de la Médiathèque [www.mediathèque.saint-gregoire.fr](http://www.mediathèque.saint-gregoire.fr)

Contact : 02 99 68 93 62- [mediatheque@saint-gregoire.fr](mailto:mediatheque@saint-gregoire.fr)